

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2017

PRESENTS : Marc **TOURNABIEN**, maire.

Franck **LEFEVRE**, Josiane **CHOMAZ**, Corinne **COLLOMBET**, Marcel **VIARD**, adjoints.

Elisabeth **BOCH**, Didier **DABURON**, Roselyne **DAMINATO**, Martine **DELANGRE**, Patrick **LESEURRE**, Bernard **MILLE**, Alexandre **MODESTO**, Georgette **MODESTO**, Claude **OLIVETTO**, Claudine **RAMELLA-PEZZA**, Martine **VALENZANO**, José **VARESANO**.

ABSENTS : **LESIEUR** Évelyne (procuration à Franck **LEFEVRE**), **HERMES** Jean-Marc (procuration à Marc **TOURNABIEN**).

SECRETAIRE DE SEANCE : Didier **DABURON**.

1-Approbation compte-rendu réunion du conseil municipal du 19 décembre 2016

Avant le vote du compte-rendu il est demandé de retirer de celui-ci « procuration à Évelyne **LESIEUR** » dans les « **ABSENTS** ».

M. **LESEURRE** Patrick informe le conseil qu'il ne prendra pas part au vote puisqu'il était absent le jour de la réunion.

Après modification le compte-rendu du conseil municipal du 19/12/2016 est approuvé à l'unanimité des votants.

2-Convention SIRTOMM / commune

Le SIRTOMM n'ayant pas trouvé de prestataire pour la collecte des ordures ménagères pour les hameaux de Tourmentier et des Essards, une convention que M. le maire présente au conseil entre la commune et le SIRTOMM, est proposée afin que la commune de Saint-Julien-Montdenis se charge de cette collecte.

Elle se ferait une fois par semaine et pour cette prestation la commune serait indemnisée pour un montant de 200 euros par semaine. La présente convention serait signée pour un an renouvelable. Pour 2017 la convention irait du 1^{er} février au 31 décembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M le maire à signer cette convention avec le SIRTOMM.

3-Convention DGFIP / commune

Suite aux travaux d'un cabinet spécialisé dans l'optimisation fiscale, une convention présentée par M. le maire doit être signée avec la DGFIP (direction générale des finances publiques), la durée de celle-ci est de trois ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M le maire à signer cette convention avec la DGFIP.

4-Convention ONF /commune

Reprise d'un garage appartenant à l'ONF qui se situe près des ateliers communaux. La convention de location prévoit des frais de dossier d'un montant de 180 euros et un loyer annuel de 150 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le maire à signer cette convention avec l'ONF.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2017

5-Vente parcelles communales à M. VALET et Mme ALBRIEUX

Demande d'acquisition de trois parcelles cadastrées 455, 456, 1826 et situées près de l'ancienne école du Claret, pour une superficie totale de 409m². M. VALET et Mme ALBRIEUX proposent un prix d'achat du terrain de 75 euros le m² non viabilisé ou de 90 euros le m² viabilisé.

La mairie propose de vendre le terrain au prix de 75 euros le m² non viabilisé, charge aux futurs acquéreurs de faire les travaux de viabilisation. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce projet de vente de ces trois parcelles et charge M. le maire de poursuivre les démarches.

6-Autorisation engagement anticipé dépenses d'investissement

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a pris un arrêté listant les restes à réaliser pour le budget général de la commune et pour celui de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit de dépenses d'investissement votées en 2016 mais non encore réalisées ou payées pour un montant total de 124 319,30 euros pour le budget général et de 17 000 euros pour le budget de l'eau.

M. le maire informe le conseil municipal que ces sommes seront reportées sur le budget 2017 sans repasser au vote.

7-Échange parcelles commune / Mme TERRAZ

Suite à l'achat par Mme TERRAZ d'une maison, chemin des Cours, il lui est proposé de faire un échange de terrain avec la commune pour régulariser un alignement de sa limite de parcelle avec la voirie communale.

Le lancement de l'opération de régularisation est approuvé à l'unanimité.

8-Demande de subvention projet réseau de chaleur bâtiment publics

Une étude avait été faite pour la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour alimenter le groupe scolaire et les appartements, le boulodrome et la salle Croix Blanche. Ce projet est resté sans suite faute de subventions suffisantes, le cout global de ce projet se montait à 386 200 euros HT.

Suite à la mise en place de financements dédiés dans le cadre de la procédure du « grand chantier Lyon-Turin », une opportunité existe d'obtenir un taux de subvention très favorable. M le maire propose donc de déposer une nouvelle demande de subvention pour ce projet.

Le conseil municipal approuve cette demande à la majorité ; contre 0, abstentions 3.

9-Augmentation capital SEM SOREA

La SOREA désire augmenter son capital d'environ 10 millions d'euros maximum en capitaux propres et en quasi fonds propres pour la réalisation de différents projets notamment hydroélectriques sur les communes de Valloire et d'Albiez Montrond et photovoltaïques dans le ¼ sud Est de la France. Pour cela la SEM SOREA doit trouver 6 millions d'euros en capitalisation public/privé, le reste de la somme soit 4 millions d'euros en fonds propres.

La discussion s'engage sur l'opportunité de l'augmentation du capital de la SEM SOREA, sur les projets et leurs priorités, il apparaît important également que les collectivités actionnaires ne se trouvent pas diluées au sein de la SEM pour pouvoir garder leur pouvoir de décision, il apparaît aussi important pour la commune de Saint-Julien-Montdenis de garder son administrateur qui faut-il le rappeler est également le président actuel de la SOREA. Pour le moment aucune décision n'a été prise en

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU / PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2017

attendant plus de précisions sur les projets de la SOREA, toutefois une partie du conseil ne voit pas l'opportunité pour la commune d'augmenter son capital au sein de la SEM SOREA.

10-Comptes-rendus réunions

– Réunion du SIA le mardi 17 janvier 2017 :

- Attribution du marché pour l'extension de l'atelier et des locaux pour le matériel pour un montant total de 109 094 euros,
- Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget,
- Question diverses.

– Réunion de la commission culture et communication :

- Préparation du journal communal,
- Programmation des diverses manifestations.

11-Question diverses

– M. le maire nous présente le projet de réhabilitation du SIRTOMM de la zone de dépôt de déchets inertes (ISDI) située au Plan d'Arc après son exploitation.
Le conseil donne un avis favorable à ce projet.

– Mme Élisabeth BOCH demande, pour les personnes non présentes lors de la réunion publique concernant les travaux de TELT sur Villardclément, la diffusion des informations et le compte-rendu de la réunion.

– M. Marcel Viard informe le conseil municipal, suite à l'AG de l'association Saint-Julien évènement, de la dissolution de celle-ci.
Une réunion avec les diverses associations est envisagée pour voir si l'une d'elles serait prête à reprendre la suite ou pour envisager la mise en place d'un comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00